

LES ECHOS DE PLOGONNEC

BULLETIN
MUNICIPAL

Avril 2021

Mairie 02.98.91.72.06
Horaires d'ouverture

Lundi 8h45 - 12h
Mardi à vendredi
8h45—12h
14h—17h30
Samedi 9h—12h

Fermée les samedis
des vacances scolaires



Dans ce numéro

Départ à la retraite
de trois agents
communaux

Plogonnec
en
chiffres

Finances
de la
commune

Appel d'offre pour
le balayage des
voiries

Un an déjà que ce satané « COVID » nous gâche la vie. Mais l'espoir d'en venir à bout est là. Les campagnes de vaccination, même de manière encore largement insuffisantes, ont commencé. Alors, même si l'on ne sait pas quand, nous savons que nous allons vaincre ce virus et retrouver très bientôt une vie normale.

Dans la majorité des communes, le mois de mars est généralement consacré au vote du budget de l'année en cours. Le vote de ce premier budget de notre mandature est à l'ordre du jour de notre conseil municipal du 26 mars. Vous verrez que ce budget se veut réaliste en matière de dépenses et prudent en matière de recettes. Le contexte général reste incertain et nous oblige à une certaine prudence. Le gouvernement a décidé la suppression de la taxe d'habitation avec une promesse de compensation pour les collectivités. A ce jour nous ignorons les modalités et les effets de cette décision sur nos ressources futures.

Malgré tout notre commune conserve une réelle capacité d'investissements. En complément de notre autofinancement, nos capacités financières vont nous permettre de recourir à l'emprunt. Nos projets sont nombreux et conformes aux engagements que nous avons pris dans notre programme électoral.

Agir et bien vivre à Plogonnec reste le fil conducteur de notre action et nous mettons tout en œuvre pour respecter cet engagement.

Dans cette période difficile, abordons le retour du printemps avec confiance et optimisme, sachons être solidaires et attentifs les uns aux autres et travaillons à préparer un bel avenir à nos jeunes générations.

Et pour reprendre le slogan d'une célèbre émission de télévision : « **on compte sur vous** ».

Didier LEROY, Maire de Plogonnec



Vie municipale

Départ à la retraite de trois agents communaux:

Pour ce début d'année 2021, trois agents municipaux ont fait valoir leur droit à la retraite.

- **Marie Pierre ANDRÉ**, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) de la classe de Maryse GELLA, à l'école Paul GAUGUIN, a effectué sa dernière journée de travail le vendredi 19 février 2021. Elle a été présente dans ce même établissement depuis 28 ans. Afin de marquer son départ, Marie-Pierre a reçu un livre d'or regroupant tous les messages des élèves, des parents, des enseignants, des personnels municipaux et de la municipalité.
- **Marie-Annick BRIEC**, Agent en charge de l'accueil et du service à la population à la mairie de Plogonnec, est arrivée courant 2006 pour un remplacement. Elle a été embauchée par la suite par Jean Yves HENRY (Maire de la commune en 2006). Marie-Annick a vite trouvé sa place au sein de l'équipe grâce à la qualité de son travail, son optimisme et les services rendus à la municipalité ainsi qu'aux administrés.
- **Marylène d'HERVÉ**, responsable de la restauration scolaire et de l'entretien des locaux, a passé 26 ans de carrière sur la commune de Plogonnec. Initialement salariée dans le domaine de la mode (fabrication de costumes sur mesure) pendant 10 ans, Marylène a changé d'orientation en intégrant le domaine de la restauration en septembre 1994 à Plogonnec. Par la suite, elle est devenue second de cuisine, et c'est au mois de mars de l'année 2017 qu'elle devient responsable de la restauration scolaire sur la commune.



La commune leur souhaite une nouvelle vie longue et heureuse !

Bonne Retraite!

Plogonnec en chiffres:

La population municipale estimée et retenue au 1er janvier 2021 pour notre commune est de 3 154 habitants, soit une population totale de 3 229 habitants.

La population municipale comprend les personnes :

- ayant leur résidence habituelle sur la commune, dans un logement ou une communauté;
- détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune;
- les sans-abri recensés sur le territoire de la commune ;
- résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

La population totale d'une commune est égale à la somme de la population municipale et de la population comptée à part de la commune (exemple: étudiants ayant leurs résidences familiales sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études).

L'année 2020 aura été légèrement meilleure que l'année précédente avec 35 naissances (contre 32 naissances en 2019).

Nous avons dû déplorer 66 décès cette année (44 décès dans la commune et 22 décès extérieurs), cela correspond à la moyenne annuelle depuis l'ouverture de l'HEPAD en 2009.

7 mariages ont été célébrés en 2020, contre 10 en 2019, une légère baisse liée au contexte sanitaire.

	2016	2017	2018	2019	2020
Naissances	22	33	30	32	35
Mariages	13	10	7	10	7
Décès	62	53	69	64	66
PACS		1	10	12	9

Souhaitons leur la bienvenue!

Sébastien BERGER est arrivé en début du mois de mars au sein des Services Techniques municipaux. Il remplace Frédéric LAMBALLE qui a fait valoir ses droits à la mobilité. Il a 41 ans et a une formation de menuisier. Il intervient maintenant avec Stéphane CASTEL sur l'entretien des bâtiments communaux.



Philippe QUINTIN, 50 ans, est en poste sur la commune depuis le 24 décembre dernier. Il remplace Marylène d'HERVÉ au poste de responsable de la restauration scolaire et de l'entretien des locaux. Diplômé d'un CAP/ BEP cuisine, il a travaillé pendant vingt ans en restauration dans un EHPAD et cinq ans en cuisine scolaire. Il encadre une équipe de sept agents depuis maintenant trois mois.

Finances de la commune:

Le conseil municipal a approuvé lors de la session du 19 février 2021 les comptes de gestion et administratifs 2020.

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	1 852 889.04 €	2 338 832.73 €	+ 485 943.69 €
Investissement payés sur 2020	1 281 810.00 €	972 335.74 €	- 309 474.26 €
Reste à réaliser sur 2021	252 444.96 €	462 006.26 €	+ 209 561.30 €
Résultat Global	3 387 144.00 €	3 773 174.73 €	+ 386 030.73 €

L'exercice 2020 s'est déroulé dans un contexte inédit. La crise sanitaire a bousculé les prévisions budgétaires, induisant de nouvelles dépenses et des pertes de recettes. Nous avons été contraints d'ajuster en fin 2020, le budget primitif pour assurer la clôture de l'exercice.

L'excédent de fonctionnement 2020 : 485 943 €, est inférieur au résultats 2018 (518 793€) et 2019 (571 752€), la baisse reste limitée.

Le budget 2021 tient compte des nouvelles données du contexte sanitaire qui nous accompagnera probablement sur plusieurs mois de l'année.

Les ressources fiscales de la commune ramenées par habitant sont historiquement basses et nettement inférieures aux moyennes des communes de la même strate (de 2 000 à 3499 habitants).

2020 en €/habitant	PLOGONNEC	Département	Région	National
Ressources fiscales	294€	438 €	397 €	394 €

Pour autant nous maintenons une stabilité fiscale et ne ferons pas évoluer les taux d'imposition sur l'année 2021.

La réforme de la taxe d'habitation prive les collectivités de la maîtrise d'une part conséquente de leurs ressources. Dorénavant, les seuls leviers fiscaux à disposition de la commune sont le foncier bâti et non bâti.

Les enjeux de la suppression de la taxe d'habitation et les modalités de compensation sont à ce jour flous et ne nous permettent pas de projection fiable à moyen terme sur l'évolution de nos recettes.

Sachant que le produit de cette taxe représente près d'un quart de nos recettes courantes, la dynamique de sa compensation sera essentielle dans l'évolution de notre capacité d'investissement.

Recettes fiscales de la commune:

	Recettes courantes	Recettes fiscales	Dont taxes foncières bâties + non bâties	Dont Taxe d'habitation	Pourcentage taxe d'habitation/recettes courantes
2018	1 996 996 €	907 971 €	433 561 €	474 410 €	23.76%
2019	2 017 836 €	928 213 €	448 337 €	479 871 €	23.78%
2020	1 980 407 €	946 712 €	457 583 €	489 129 €	24.70%

Malgré cet environnement incertain, nous poursuivons nos efforts pour satisfaire les demandes des administrés. Nous veillons à entretenir les équipements et à embellir le cadre de vie.

Courant 2021, nous avons une nouvelle fois l'opportunité d'accueillir le passage du Tour de France, nous prêterons une attention particulière à la propreté et au fleurissement de notre bourg. Nous ferons appel aux associations et à toute personne volontaire pour que cette manifestation soit une belle fête pour tous.

Afin de répondre à la demande de nombreuses familles, nous étudions la possibilité d'ouverture d'un ALSH pour les petites vacances dès la toussaint 2021.

Au niveau de l'investissement, les projets ont pris quelques mois de retard, notamment durant la période de confinement de printemps. En sus des investissements récurrents, acquisition matériel pour les services et les associations, l'entretien et la remise en état des bâtiments et de la voirie, nous poursuivons les travaux initiés sur 2020 et mettons en œuvre de nouveaux projets.

Les programmes en cours

Dynamique coeur de bourg

2020 : allée pacître , aménagement parking de llandysul : 20 467 €
 BP 2021 : acquisition terrain et aménagement parking de llandysyl : 180 000 €

L'aménagement du Croezou

2020 : Etudes et enfouissement de réseaux : 31 700 €
 BP 2021 : Phase opérationnelle. : 771 800 €

Aménagements à Saint Albin

2020 : mur + voierie 55 884 €
 BP 2021 : placette, aire boules, quai bus PMR : 46 500 €

Ecole Paul Gauguin

2020 : fin de la construction de la nouvelle classe, rénovation des locaux, mise en service des espaces cours maternelle et primaire : 476 056 €
 BP 2021 : poursuite des travaux de plantation et aménagement des espaces extérieurs, mise en place d'une clôture de sécurisation
 Création d'un cheminement intérieur
 Ravalement
 82 800 €


Le local « associatif »

2020 : phase administrative, études et réseaux : 29 532 €
 BP 2021 : construction + allée
 292 800 €


Batiments religieux

2020 : Travaux sur chapelle Saint Pierre : 113 601 €
 BP 2021 Travaux divers, église St Thurien, chapelles de La Lorette, ST Théleau : 33 150 €


• Les nouveaux programmes 2021




Jardin Alain Fily:
 Agencement, embellissement, création d'un boulodrome.
 budget : 40 000 €



Cimetière: Réfection des allées principales, travail sur les inter-tombes.
 budget : 103 500 €



aménagement de chemins de randonnée,
 signalétique.
 budget : 12 500 €



Etude sur une extension de l'espace cuisine: restauration scolaire et salle Arpège.
 budget : 24 000 €

Pour faciliter et optimiser la réalisation de ces investissements, nous maintenons une veille sur les diverses possibilités de financements auprès de nos partenaires et sollicitons des demandes de subventions. Sur l'ensemble des dépenses d'équipements de ces 6 dernières années le pourcentage de subvention représente 19.5% du financement.

La situation financière de la commune est saine, le montant de l'encours de ses emprunts au 31 décembre 2020 est de 1 310 925 €.

Sa capacité de désendettement en consacrant la totalité de son épargne annuelle au remboursement des emprunts est de 2.5 années, la moyenne départementale 2020 est de 3,05 années.

L'endettement par habitant représente 406 €, la moyenne départementale se situe à 642 €.

Les emprunts souscrits en 2001, lors de la construction de l'Arpège arrivent à leur terme courant 2022.

Cette baisse des annuités, environ 81 500 €, nous dégagera de nouvelles capacités d'investissement.

Nous en profiterons pour solliciter de nouveaux emprunts dans un contexte de taux bas, emprunts qui financeront nos projets structurants comme les travaux au Croézou.

Environnement, cadre de vie

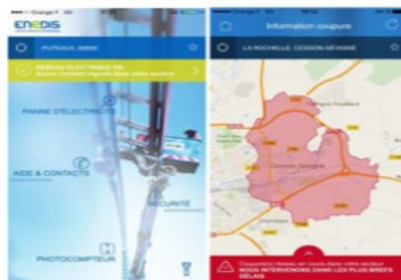
Appel d'offre pour le balayage des voiries de la commune:

La commune de PLOGONNEC a programmé via son prestataire 4 périodes de balayage des voiries des zones urbanisées. Afin d'optimiser la prestation, il est demandé sur les périodes d'intervention de ne pas stationner les véhicules sur le domaine public.

- Du mercredi 31 mars 13h30, jeudi 1^{er} avril et vendredi 2 avril toute la journée
- Du mercredi 23 juin 13h30, jeudi 24 juin et vendredi 25 juin toute la journée
- Du mercredi 15 septembre 13h30, jeudi 16 septembre et vendredi 17 septembre toute la journée
- Du mercredi 24 novembre 13h30, jeudi 25 novembre et vendredi 26 novembre toute la journée

L'application « Enedis à mes côtés » propose :

- Le **diagnostic pas à pas en cas d'absence d'électricité** sur une installation et la mise en relation avec le dépannage Enedis si les difficultés persistent ;
- Le **suivi des coupures d'électricité** liées au réseau et l'affichage de l'heure prévue de rétablissement du courant ;
- La **recherche** des coupures au niveau d'une commune ou d'une rue avec l'historique des adresses recherchées et la possibilité de les ajouter à **ses favoris**,
- En complément de la liste détaillée des coupures, **une carte zoomable/dézoomable** qui s'appuie sur la géolocalisation est disponible ;
- En cas d'absences répétées lors du passage du technicien en charge du relevé, la **transmission des index d'un compteur** en toute autonomie ;
- La **mise en relation facilitée avec un conseiller** qui pourra répondre aux besoins du client ;
- **Une FAQ et des conseils** notamment dans le domaine de la prévention des risques électriques (travaux à proximité des lignes, élagage, perçage,...).



L'Application
ENEDIS



Vous pouvez télécharger l'application sur les différents stores (App Store et Google Play) à partir de ce QR Code :

Action sociale

Appel aux bénévoles pour la création et mise en place de paniers de solidarité en collaboration avec la Banque Alimentaire du Finistère.

Le CCAS recherche actuellement des bénévoles pour participer aux fonctionnements des paniers solidaires :

½ journée pour la réception, rangement et enregistrement informatique des denrées, ½ journée pour la préparation des paniers pour les bénéficiaires et la tenue de la permanence (1fois/mois).

Les personnes qui souhaitent s'engager sont invitées à contacter le CCAS de Plogonnec au **02.98.91.72.06** pour plus de renseignements.



Service d'aide à domicile:

L'ACIMAD (Association Cornouaillaise d'Interventions, de Maintien et d'Accompagnement à Domicile) est une association privée à but non lucratif chargée d'une mission d'intérêt général.

L'ACIMAD est née le 1er janvier 2019 suite à la fusion de trois associations de services à la personne bien connues sur le territoire de Cornouaille :

L'ADAPA de Douarnenez, créée en 1972

L'ADIMA de Quimper, lancée en 1988 (anciennement ADMR)

L'ADADOM de Plogonnec, en activité depuis 1962 (anciennement ADMR)

L'association intervient auprès de tout public (personnes âgées, famille/enfant, personnes en situation de handicap) pour :

Des actes de la vie courante : entretien du logement, entretien du linge, courses

Des actes de la vie quotidienne : aide au lever/coucher, aide à la toilette, habillage, aide aux transferts, préparation de repas

De l'accompagnement : à la vie sociale, aide administrative, transport accompagné

Un accueil téléphonique est assuré de 8h à 17h30 du lundi au vendredi, ainsi qu'une astreinte pour les urgences de 17h30 à 21h.



02 98 92 70 75



02 98 11 02 81



02 98 92 86 16

Etat civil / Naissances

Alicia BEAUMONT LE GUELLEC le 20 janvier
Eliott LEVER le 07 février
Axel WARGNIEZ le 10 février
Romy CALLAC le 20 février
Arya VIDAL le 23 février

Saint Albin: Nouvelle aire de jeux !



Retrouvez nous sur
l'application mobile

QR Code



Recensement des jeunes

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Le recensement citoyen est une démarche **obligatoire et indispensable** pour pouvoir participer à la journée de citoyenneté (JDC).

De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales de la commune de domicile à 18 ans). Les jeunes non recensés dans les délais légaux, pourront régulariser leur situation auprès de la mairie.

Documents à fournir en mairie:

- Carte d'identité du recensé
- Livret de famille
- Justificatif de domicile



Inscription sur la liste électorale

Pour voter aux prochaines élections régionales et départementales qui se tiennent les 13 et 20 juin 2021, s'inscrire sur la liste électorale est obligatoire. Cette inscription se fait en ligne ou au guichet de la mairie.

Si vous avez déménagé, si vous êtes nouveau sur Plogonnec... inscrivez-vous. Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, et d'un justificatif d'identité en cours de validité.

L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant 18 ans dans le scrutin à la condition qu'ils aient fait le recensement à 16 ans (si recensé sur la commune). Si vous avez déménagé depuis votre recensement, vous devez vous inscrire dans la nouvelle commune. Si vous avez changé d'adresse à l'intérieur de Plogonnec, signalez votre nouvelle adresse à la mairie.

La démarche d'inscription est possible toute l'année, jusqu'au sixième vendredi avant le scrutin de la prochaine élection, soit le 7 mai.

Vous avez la possibilité de vérifier votre inscription et votre bureau de vote en accédant au service en ligne.



Equipe de préparation baptême religieux

Odile TYMEN: 02 98 91 72 87 mail: odiletymen@wanadoo.fr

Nicole DOUERIN: 06 44 95 82 80 mail: douerin.nicole@orange.fr

Liliane LE HENAFF: 06 88 56 14 16 mail: liliane-lehenaff@orange.fr